

VOIR DIRE

NUMÉRO 102
JUILLET - AOÛT 2000
L'EXEMPLAIRE 4\$

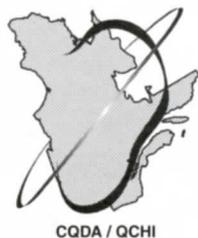
Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



Célébration du 25^e anniversaire du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)

■ Le 20 mai 2000 à Laval

Pages 11 à 14



1975 - 2000
25
ans



Gala du 45^e anniversaire de l'Association des Sourds de la Mauricie

■ Le 20 mai 2000
à Trois-Rivières

Page 6



Eh bien ! Les vacances ne sont pas encore terminées !



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

ne chôme pas en

préparant les émissions

de la rentrée.



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

« On a les mots pour le lire »

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2

Téléphone : (514) 521-4460 / Télécopieur : (514) 521-3985

ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur Leblanc**
éditeur et rédacteur en chef
- **Jeanne d'Arc Paradis**
*assistante à la rédaction,
abonnement et comptabilité*
- **Guylaine Boucher**
trésorière
- **Claude Drouin**
typographe-infographe-concepteur
- **Jean-Marc Lachambre / Claude Drouin**
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS :

- | | |
|----------------|----------------------|
| Gilles Read | Yvon Mantha |
| Jacinthe Auger | Jacques Vadeboncoeur |
| Gilles Boucher | Karine St-Amant |
| Claude Moreau | Françoise Boucher |
| Guy Fredette | |

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : Imprimerie Miro inc.

ABONNEMENT : Canada : 20 \$ annuel
Étranger : 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :

VOIR DIRE
65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3
Tél.: (514) 279-4181 / Téléc.: (514) 279-5373
Courriel : voirdire@moncourrier.com

**Notre
adresse
électronique**



Sommaire

Éditorial : La médecine et la culture sourde	4
Le Service relais Bell vous informe	5
La Ville de Montréal et les personnes handicapées	5
Gala du 45e ann. de fondation de l'Association des Sourds de la Mauricie	6
Avis important de la direction de Voir Dire	6
Semaine québécoise des personnes handicapées	7
Des nouvelles du Centre Alpha-Sourd	8
Nouvelles de La Bourgade — L'Étape	9
Appel du Festival Black and Blue aux artistes	9
Retrouvailles à la polyvalente Lucien-Pagé	10
Alphet-Deso • Code reconnu internationalement pour les Sourds	10
25e assemblée générale annuelle et célébration du 25e anniversaire d'existence du CQDA	11 à 14
Pour l'amour de la santé	15
Golf — Surdicécité	15
Le Théâtre des mains	16
Petites règles de français élémentaire	16
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	17
Le Collège des Sourds du Québec nous écrit...	18
Horaire d'été du CLSM	18
Centre Notre-Dame-de-Fatima	19
Plein Geste, en pleine forme...	19
Naissances, mariages et décès	20
Doit-on faire inspecter la maison que l'on souhaite acheter ?	20
Les personnes sourdes se démarquent au Défi sportif	21
Chasse & pêche • Les résultats de la pêche • Baie Réal-Michaud	22-23

Page couverture

Photo du haut : Remerciements à Mme Lise Thibault, lieutenant-gouverneur et personne de grand mérite, qui fut coprésidente d'honneur du gala du CQDA. Nous la remercions pour sa compréhension de la problématique de la surdité et pour sa généreuse participation à la soirée. Elle a reçu une gerbe de fleurs des mains d'un jeune garçon sourd en présence de Gilles Boucher.

Photo du centre : Les anciens présidents du CQDA étaient de la fête et ont été honorés. Ils ont reçu un stylo gravé à leur nom. Dans l'ordre habituel Gilles Boucher, André Chevalier, Léon Bossé, Arthur LeBlanc, Pierre-Noël Léger, Jean-Jacques De Serres et Robert Longtin, représentant Jacques Deslauriers.

Photo du bas : Le conseil d'administration et les membres de l'ASM ont remis une plaque-souvenir à Mme Annette Gingras et à ses trois enfants en guise d'*Hommage à un membre et un ami de toujours* afin de souligner le travail bénévole de Richard Gingras décédé récemment.

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 103 - 21 août 2000; n° 104 - 23 octobre 2000; n° 105 - 18 décembre 2000



CLINIQUE DENTAIRE

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENNE DENTISTE depuis 20 ans

Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur : (514) 721-2416

Claude Drouin

Typographe-infographe
Représentant en imprimerie

  (450) 678-9183

 1-800-855-0511
demandez (450) 678-4929



 drouin-lelievre@sympatico.ca



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3

Tél.: (514) 279-7609 • ATS : (514) 279-4181 • Télécopieur : (514) 279-5373



Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Président :	André Bernier	Administrateur :	Daniel Cormier
Vice-présidente :	Françoise Boucher	Directeur général :	Gilles Read
Secrétaire :	Chantal Jarry		
Trésorier :	André Lauzon		

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR 

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10,00 \$		28,00 \$
Couples	18,00 \$		50,00 \$
Membre de soutien	20,00 \$		55,00 \$
Étudiant(e) avec carte	5,00 \$		—
Âge d'or individuel (55 ans)	5,00 \$		15,00 \$

La médecine et la culture sourde



Jules DESROSIERS

Le point de vue de certains médecins sur la surdité représente un problème important pour la communauté sourde et illustre bien l'incompréhension qui sévit entre les deux mondes : sourd et entendant. En effet, plusieurs médecins considèrent la surdité comme une pathologie ou un handicap. Dans la société en général, les Sourds sont perçus comme des personnes handicapées. Pourquoi ? Parce que nous ne pouvons ni parler ni entendre comme le font normalement les personnes entendantes. Celles-ci se demandent sûrement pourquoi, dans la communauté sourde, nous écrivons le mot *sourd* avec un « s » majuscule et n'utilisons pas le mot *handicap*.

Dans le monde des Sourds, nous ne nous considérons pas comme des personnes handicapées. Au sein de notre communauté, nous pouvons vivre normalement car nous communiquons à l'aide de la langue des signes. Nous ne nous sentons pas démunis ou anormaux. Nous nous voyons comme des gens normaux, à la seule différence que nous utilisons la langue des signes pour communiquer. Si les entendants pouvaient signer comme nous le faisons, nous ne nous sentirions pas différents. C'est une réalité dont les entendants devront prendre conscience pour avoir une juste perception du monde des Sourds.

La langue des signes, comme le disait admirablement George W. Veidtz (1861-1937), c'est « *le plus beau cadeau que Dieu ait fait aux Sourds pour pouvoir vivre normalement, comme tout le monde* ». Grâce à la langue des signes, nous ne nous considérons pas comme des personnes handicapées. Par contre, le fait de ne pas utiliser la langue des signes fait de nous de véritables handicapés puisque cela nous empêche d'être socialement égaux aux entendants. Il est extrêmement difficile pour nous de parler comme les entendants et même lorsqu'un Sourd y parvient, on peut toujours deviner qu'il n'est pas entendant.

Les Sourds sont conscients du fait que si on les empêche d'utiliser la langue des signes, on peut bouleverser leur vie, car on les prive du seul moyen qu'ils ont de remédier à leur handicap. C'est pour cette raison qu'ils se battent depuis le *Congrès de Milan* en 1880, contre l'interdiction d'utiliser la langue des signes. Vous comprenez pourquoi la langue des signes n'est jamais disparue depuis plus de 120 ans. Au contraire, les Sourds sont de plus en plus politisés et décidés à défendre leurs droits comme citoyens à part entière. Car les entendants nous oppriment et nient notre droit de vivre comme nous le voulons. Oliver Sacks a raison de dire que la communauté sourde est la seule au monde à qui il est interdit de s'exprimer. Il disait que la langue des signes est la seule langue au monde pour laquelle il faut se battre

simplement pour qu'elle puisse continuer d'exister, alors qu'il a été démontré qu'elle est nécessaire à la bonne santé mentale des personnes sourdes.

Malgré la longue lutte que nous, les membres de la communauté sourde, avons dû mener pour préserver notre langue, nous ne capitulerons jamais et nous savons qu'un jour nous triompherons, car maintenant, certains linguistes nous appuient et même des psychologues et des psychiatres nous approuvent et reconnaissent la légitimité de notre combat pour sauvegarder cette langue essentielle à notre bien-être.

Les audistes nous perçoivent comme des personnes handicapées parce que nous n'entendons pas et ne parlons pas correctement. Ils veulent nous imposer le modèle entendant en espérant qu'un jour, nous serons assimilés à la culture entendant. Ils essaient, par des moyens techniques ou médicaux, de nous aider à parler ou à entendre. On investit des milliers et des milliers de dollars pour ça, mais aucune subvention ne nous est accordée pour la recherche et le développement de la communauté. Les audistes ne s'intéressent pas à l'avenir des Sourds et de la langue des signes et ils nous voient toujours comme des personnes anormaux. Ils s'acharnent à poursuivre leurs objectifs au détriment de la communauté sourde. C'est désolant à voir...

Il faudra qu'un jour la médecine comprenne qu'il n'existe aucun autre moyen de « *guérir notre malheur* ». On se demande ce qui est le plus important : la santé mentale de toute une communauté ou les mesures correctives qui tendent de faire de nous des robots ou des machines. Avez-vous déjà réalisé qu'en imposant aux enfants sourds l'apprentissage de la parole, on les prive des joies de l'enfance auxquelles ils ont droit ? C'est une situation que les enfants entendants n'auront jamais à vivre. On abuse des enfants à l'aide d'examen médicaux trop fréquents; on leur pose un implant cochléaire en attendant de découvrir une nouvelle technologie. L'implant cochléaire n'est pas la bonne solution pour tout le monde. Malheureusement, l'enfant sourd ne peut le refuser étant trop jeune. Quand il sera adulte, il pourra dire non à l'implant cochléaire. Expliquez-nous pourquoi la majorité des adultes sourds le refusent. Il est évident que certains parents et médecins jouent avec les enfants sourds et profitent du fait qu'ils sont sans défense.

Nous, les Sourds, savons bien que nous sommes différents des autres handicapés. Ces derniers, vivant avec des handicaps physiques ou moteurs, ont bien raison de vouloir « *guérir* ». Malheureusement, on nous classe dans la même catégorie parce que nous ne sommes pas parfaits.

Nous voulons vivre normalement, comme une minorité linguistique et culturelle. Nous acceptons notre différence et si les entendants l'acceptaient comme nous, les dépenses et les débats diminueraient de manière très significative. Il est urgent qu'on investisse plus dans l'éducation des Sourds et qu'on vienne en aide aux communautés sourdes des différentes régions. ■

Le Service relais Bell vous informe



Par Yvon MANTHA avec la collaboration de Denis Charron, IRD

La formation technique est terminée pour tous les nouveaux téléphonistes du *Service relais Bell* (SRB). D'autres formations leur seront offertes sur différents sujets et un suivi plus intensif sera effectué par les deux directeurs de service afin d'offrir un service de qualité.

Affichage

Depuis le 30 mai dernier, le SRB de Montréal s'affiche de la manière suivante : RELAIS BELL 514 395- _____. Les deux bureaux d'Ottawa devraient être affichés de la même façon sous peu. Il est à noter que l'on ne peut pas rappeler au numéro qui apparaît et que pour pouvoir voir le nom, il faut être abonné au service d'affichage du nom et du numéro.

Ligne commentaire

Les membres du comité ont fait état du manque de retour d'appel suite à un message laissé par des usagers sur la ligne commentaires, ajoutant que cette situation mine les efforts d'encouragement à la clientèle d'utiliser cet outil d'amélioration du service. On indique que plusieurs usagers oublient de laisser leur numéro de téléphone. Les deux directeurs indiquent qu'ils ont fait un rappel à leurs employés concernant une réponse rapide aux appels de la ligne commentaires et indiquent qu'ils effectueront un suivi plus serré dans ce dossier.

Cartes aide-mémoire

Une copie informatique de la carte aide-mémoire a été remise aux délégués des associations afin qu'ils rendent cette carte plus accessible. Cette dernière est remise par les usagers de Bell aux personnes qui doivent utiliser le SRB pour les contacter par

téléphone. Elle contiennent toutes les informations nécessaires pour effectuer un appel à l'aide du SRB.

Temps de réponse

Il est indiqué que les exigences du CRTC concernant le temps de réponse (90 % des appels répondus en 20 secondes ou moins) ont été respectées pour les mois de mars, avril et mai. On a expliqué aux membres le déroulement d'une journée et présenté les statistiques et les éléments qui font changer rapidement la situation : nombre d'appels entrant, durée des appels, nombre d'appels consécutifs demandés par la même personne.

Prolongation des heures de service du bureau de Montréal

Le bureau de Montréal est désormais ouvert de 6 h à minuit, du lundi au vendredi, et de 6 h 30 à 23 h 30 les fins de semaine. Le service de nuit est assuré par un bureau d'Ottawa.

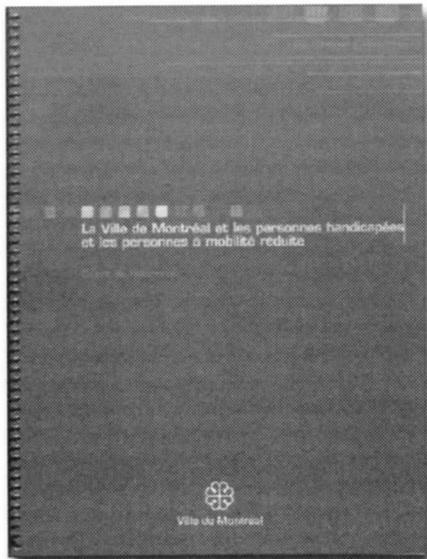
Problèmes techniques

Certains problèmes techniques sont en voie d'être résolus : perte de son pour le téléphoniste en mode PSI, perte d'information lors de la lecture d'une boîte vocale.

Commentaires d'usagers

Le directeur général du CQDA a rapporté les insatisfactions des membres de son organisme émises lors de l'assemblée générale concernant la baisse de la qualité du service. Les membres du CQDA demandent une amélioration de cette qualité et parlent d'éventuellement déposer une plainte au CRTC si aucune mesure n'est entreprise à cet effet. ■

La Ville de Montréal et les personnes handicapées



Le Ville de Montréal se dote d'un cadre de référence afin d'intégrer les personnes handicapées

Le maire Pierre Bourque présentait, le premier juin dernier, le Cadre de référence *La Ville de Montréal et les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite* qui se veut un guide à l'action municipale et qui confirme la volonté de la Ville de continuer à faire sa part pour l'intégration maximale des personnes handicapées à la vie montréalaise.

Basé sur les droits qui leurs sont universellement reconnus, droit au loisir, à la famille, à une vie active, le Cadre de référence s'appuie également sur des principes directeurs tels l'égalité, l'équité, la concertation et le réalisme de sa mise en œuvre.

Le Cadre de référence identifie tous les domaines (une vingtaine au total) où se trouve engagée la responsabilité municipale envers les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite : l'accessibilité des édifices, des commerces et des résidences, l'accessibilité de l'environnement urbain (trottoirs, signalisation, transport, transport adapté); les programmes en sports et loisirs, la culture, la sécurité en cas de sinistre, l'adaptation des postes de travail, la communication en médias substituts, la formation des personnels, la collaboration et la concertation avec les associations de personnes handicapées.

Pour chacun de ces domaines, le Cadre de référence propose diverses actions, dont plusieurs, actuellement en œuvre, sont à maintenir telles quelles, parfois à renforcer alors que d'autres sont à développer. La Ville de Montréal entend ainsi remplir sa responsabilité, en collaboration avec les associations de personnes handicapées. C'est là une condition essentielle de réussite pour développer la qualité de vie de ces personnes. ■

Le cadre de référence de la Ville de Montréal.



RE/MAX®

RE/MAX PERFORMANCE INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome

Huguette Caron
Agent immobilier affilié



1, Place du Commerce
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2

Bur.: (514) 766-1002

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 769-3232

www.remax-quebec.com/performance

Huguette Caron

Interprète gestuelle

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 765-0002



Gala du 45^e anniversaire de fondation de l'association

Le 20 mai 2000, était célébré le 45^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de la Mauricie à l'hôtel Best Western de Trois-Rivières. Cela fait très longtemps que la communauté sourde de l'endroit a une vie sociale et vit comme une grande famille.

Les trois membres du comité organisateur ont bien préparé l'événement qui a rassemblé 68 personnes lors du souper et 32 de plus lors de la soirée. Plusieurs activités ont été tenues dont la Tournée, les grands originaux pour le tirage, un spectacle et de la danse.

Suzanne Rivard a effectué une recherche dans les archives photographiques et a projeté tout cela sur écran. Plusieurs personnes sourdes furent surprises de se voir décrire ou d'entendre raconter des histoires les concernant.

Benoît Landreville et Éric Gagnon, les coanimateurs de la soirée, ont travaillé fort afin de préparer le symbole « sourd ». Plusieurs personnes ont été émerveillées, ont rit aux éclats suite aux farces et histoires drôles. ■



Félicitations pour le 45^e anniversaire de fondation de l'ASM. Ce fut une fête réussie avec 100 personnes présentes lors du buffet et de la soirée. On voit Maurice Baribeau, maître de cérémonie, Suzanne Rivard, pdg, Claude St-Louis, trésorier et Marc Paillé, secrétaire.



Les coanimateurs Benoît Landreville et Éric Gagnon ont présenté du théâtre sourd ayant pour titre *Farce, rire, drôle*. Ce sont de très bons comédiens. On les remercie. On voit aussi Rémi Maltais, Suzanne Rivard, Marc Paillé, Richard Devault, Nancy Richard et Marjolaine Huard.



Les heureuses gagnantes des tirages lors du souper : Claire Labbé et Annette Gingras. On reconnaît Maurice Baribeau, Marc Paillé et Claude St-Louis.

AVIS IMPORTANT

VOIR
DIRE

Chers abonnés.

Depuis plusieurs années, le coût des abonnements à la revue VOIR DIRE est demeuré constant, c'est-à-dire à 20,00\$. Et durant toutes ces années, les frais d'impression et d'envoi (timbres) n'ont pas cessé d'augmenter. Une décision importante s'imposait.

Le conseil d'administration a décidé, **qu'à partir d'octobre 2000**, le coût des abonnements passerait à **25,00\$**. Ces coûts refléteront mieux les dépenses reliées à l'impression et à la distribution de la revue.

Nous sommes certains que vous, chers abonnés, tenez à la qualité de votre revue et à sa survie. VOIR DIRE travaille à informer constamment la communauté sourde, et cela jusqu'en Europe.

Nous apprécierions de recevoir vos commentaires ainsi que vos informations concernant l'association à laquelle vous appartenez.

La revue VOIR DIRE fait partie de l'héritage de la communauté sourde, n'hésitez pas à l'utiliser.

LA DIRECTION



Association des Sourds de la Mauricie inc.

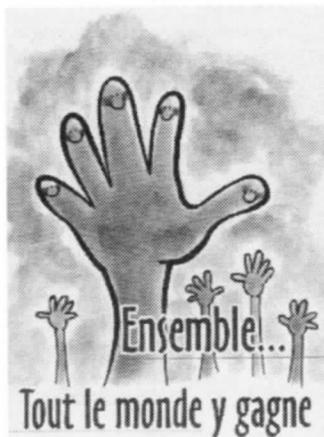
162, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 6G3 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Suzanne Rivard, *présidente*
Jean-Marie Melançon, *vice-présidente*
Annette Gingras, *secrétaire*
Dionis Magny, *trésorier*

Raoul Poirier, *directeur*
Micheline Levasseur, *directrice*
Réjeanne Magny, *directrice*

Semaine québécoise des personnes handicapées



La *Semaine des personnes handicapées* s'est tenue du premier au 7 juin dernier. Le thème retenu pour cette année était *Ensemble... Tout le monde y gagne*. Cette semaine était autrefois tenue en décembre mais, à la demande des associations des personnes handicapées et des différents comités organisateurs régionaux, elle a été reportée à la première semaine du mois de juin.

Cette semaine est devenue un outil majeur de sensibilisation pour l'ensemble de la population du Québec à l'égard de la situation des personnes

handicapées. Malgré 20 ans de travail acharné, il reste beaucoup de travail de promotion et de défense des droits des personnes handicapées à faire afin que l'intégration de ces personnes soit une réalité de tous les jours. C'est pourquoi, la Ministre Pauline Marois s'est engagée à déposer prochainement un avant-projet de loi portant sur la révision des rôles de l'*Office des personnes handicapées du Québec*.

Quant au président-directeur général de l'OPHQ, M. Norbert Rodrigue, il a indiqué que l'intégration des personnes handicapées dans tous les secteurs d'activité serait bénéfique pour la société qui y gagnerait en diversité et s'enrichirait.

Des événements spéciaux

Plusieurs événements ont souligné cette semaine nationale dont le renouvellement de l'entente avec l'*Association des propriétaires d'autobus du Québec* et l'OPHQ concernant la carte d'accompagnateur, un spectacle humoristique des *Mecs comiques*, porte-parole de la Semaine, une exposition de peintures et de sculptures d'artistes handicapées au *Centre des Arts Saidye-Bronfman*, un chapiteau d'animation au *Jardin botanique* et une exposition adaptée aux personnes aveugles au *Musée de Québec*. De plus, deux publicités promotionnelles sont parues à la télévision et dans les hebdomadaires régionaux.

Cette année, l'accent était donc mis sur la concertation des organismes de promotion des droits et besoins des personnes handicapées et sur les activités de réflexion et de sensibilisation du grand public.

Signification du symbole

Le symbole de la main utilisé lors de la promotion de la Semaine représente la force de l'unité dans la diversité. Les doigts d'une main sont comme les individus : tous différents. Et pourtant, ce qui fait la force de la main, c'est la contribution de chacun des doigts unis dans l'action : pour prendre, manger, écrire, saluer, caresser. De même, la société, pour construire sa force, doit compter sur la diversité des individus qui la compose et, en cela, elle ne peut que favoriser l'intégration de tous les groupes sociaux dont les personnes handicapées.

La main a aussi d'autres valeurs symboliques. La main levée, telle que nous la retrouvons sur l'affiche, attirait l'attention comme si elle disait : « *Ohé ! tout le monde, nous sommes là, nous voulons nous exprimer et participer à la joute sociale. Permettez-nous de prendre notre place* ». ■



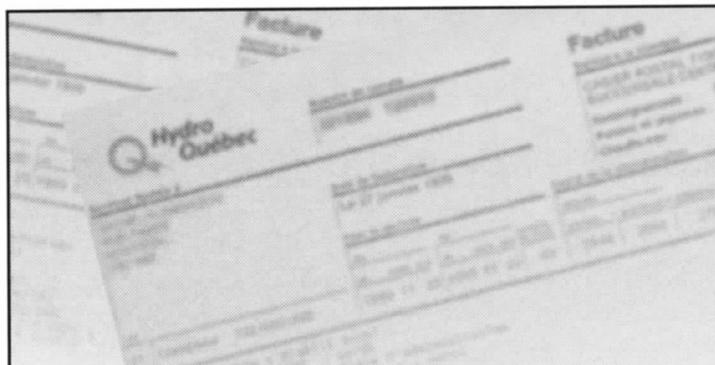
Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000 succursale « M »
Montréal (Québec) H1V 3R2

Ghysline Fiset, présidente

www.surdite.org/assq

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511



Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.



De la grande visite au Centre Alpha-Sourd

On peut dire que les choses se passent en grande au Centre avec 200 inscriptions à ce jour. Les Sourds ont raison d'être fiers de leur Centre Alpha.



Une cuisine communautaire

Nos étudiants avaient le goût de partir une cuisine communautaire. Voilà, c'est fait ! Grâce à Natalie et Adrian Bercovici de la Fondation Génération, qui fournissent les aliments et le Buffet Stanza. Les étudiants de l'Alpha-Cuisine travaillent sous l'œil vigilant du chef et font l'entretien du local.

Des visiteurs au Centre Alpha-Sourd

Plusieurs visiteurs viennent nous visiter. Ce fut le cas du télédiffuseur Global qui a fait un reportage dans le cadre de son émission de nouvelles de 19 h. Dernièrement, M. Gérald Larose, président de la Consultation publique pour l'action communautaire et Mme Ginette Joyal, agente de promotion au CLE Saint-Michel, sont venus nous rendre visite. Ils ont accepté notre invitation à dîner et nous ont assuré que le buffet préparé par les étudiants de la cuisine collective était très bon. Les étudiants peuvent être fiers de leur réussite, l'Alpha-Cuisine étant bien appréciée.

On ne chôme pas à Alpha-Sourd

Tout le monde au Centre Alpha-Sourd travaille à en perdre haleine, mais ils sont toujours souriants et la bonne humeur règne. La participation est continuelle dans les ateliers de français, d'informatique, de mathématiques, d'internet et lors des sorties culturelles. La compétence des Sourds est bien présente au CAS.

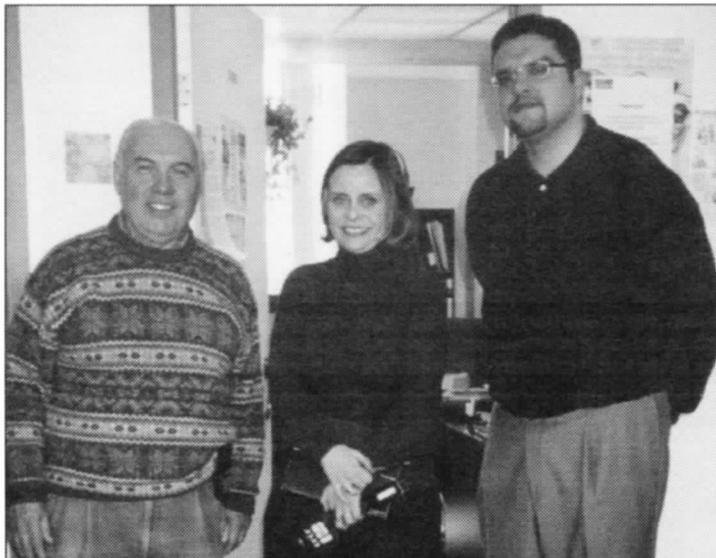
Horaire d'été

Attention ! Le Centre Alpha-Sourd est passé à l'horaire d'été et ce, jusqu'à la mi-septembre. Le Centre est ouvert tous les jours de la semaine de 10 h à 15 h. Les inscriptions aux cours se feront du 29 août au 8 septembre prochain. Venez chercher votre formulaire d'inscription. Pour les personnes prestataires du bien-être social, vous devez vous inscrire en août pour la session de janvier 2001.

Dons

Le Centre Alpha-Sourd accepte les dons et émet un reçu pour fins d'impôt pour les montants de plus de 20 \$. Nous acceptons aussi les vieux meubles, les ordinateurs, les livres, etc.

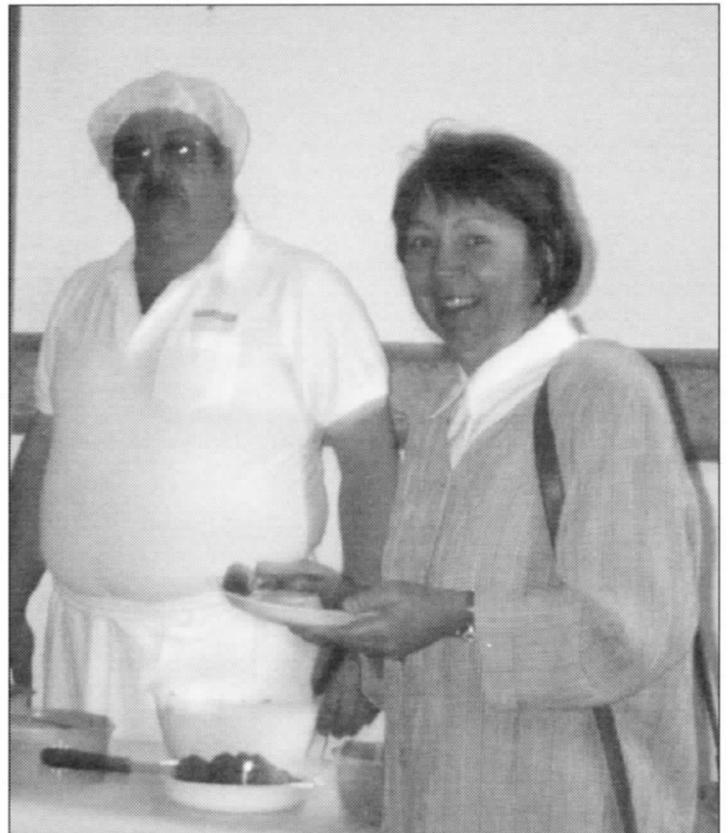
Bon été et au plaisir de vous voir bientôt ! ■



De gauche à droite : John de Buffet La Stanza, Ami Hernandez et Adrian Bercovici de la Fondation Génération.



On voit M. Gérald Larose en compagnie de Mme Lucette Desrosiers.



Le chef Pierre Lafrance en compagnie de Mme Ginette Joyal, agente de promotion au Centre Local Emploi Saint-Michel.

CENTRE ALPHA SOURD



Notre but... vous enseigner et vous faire réussir.

Pour toutes informations, ou ateliers :

65, de Castelnau Ouest, bureau 300B, Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél.: (514) 278-5334 • ATS : 279-7609 • Fax : (514) 279-5373



J'ai le goût de retourner aux études...

« Natalie, pourrais-tu me donner de l'information sur les cours à suivre pour devenir **concepteur d'animation 2D et 3D** ? » Voilà la demande qui m'a été faite par une personne sourde.

Après avoir trouvé de l'information par le biais de différents documents à *L'Étape*, je suis allée rencontrer Mme Julie-Élaine Roy, une spécialiste dans le domaine de la formation scolaire. Elle est conseillère pédagogique au cégep du Vieux-Montréal. Elle a une déficience auditive depuis son jeune âge et son travail consiste à donner des services aux étudiants sourds et malentendants.

Elle accueille et supervise une trentaine d'étudiants par année. Elle doit s'assurer de l'homogénéité des groupes, faire les demandes d'interprètes et des preneurs de notes. Mme Roy occupe ce poste depuis huit ans. Elle est donc la personne désignée pour corroborer les informations trouvées.

Un concepteur d'animation 2D et 3D est un spécialiste de la création d'images animées. Même si le travail se fait sur ordinateur, cet emploi peut s'avérer être d'une grande difficulté pour une personne sourde parce que cela nécessite l'utilisation constante du son. Cependant, nous allons tenter d'explorer ce domaine auprès des compagnies et je vous en reparlerai dans un prochain article.

Domaines d'études

Lors de ma rencontre avec Mme Roy, nous avons discuté des domaines d'études choisis par les personnes sourdes et malentendantes soit : l'administration, les sciences humaines, l'éducation spécialisée, les techniques de bureau et les techniques de documentation.

J'ai décidé de rencontrer l'une des étudiantes, Anne Graveline, qui est actuellement *éducatrice spécialisée* à l'*Institut Raymond-Dewar* afin de connaître le parcours qu'elle a suivi afin de dénicher cet emploi.



Anne Graveline, éducatrice spécialisée à l'Institut Raymond-Dewar.



Julie-Élaine Roy, conseillère pédagogique au cégep du Vieux-Montréal.

« À la fin de mon secondaire, je ne savais pas dans quel domaine je souhaitais travailler. Tout ce que je savais, c'est que je voulais aider les personnes handicapées ». Après une visite chez l'orienteur il s'avéra qu'elle possédait le profil pour être éducatrice spécialisée. Anne fit donc son inscription dans ce domaine au cégep du Vieux-Montréal.

Ses études ont duré trois ans. Elle a effectué trois stages de perfectionnement. Aussitôt son diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée en main, elle s'est inscrite à *L'Étape*. Par la suite, Anne s'est trouvé un emploi à l'IRD et elle y travaille depuis maintenant un an.

Son travail lui demande d'être en contact direct avec la clientèle. Avec cette dernière, elle établit les besoins et les objectifs à atteindre. Par exemple, un client a des problèmes financiers, Anne lui enseignera la procédure à suivre pour établir un budget.

Selon Anne, une bonne éducatrice spécialisée doit être patiente, respectueuse, attentive à la personne et ouverte d'esprit, de belles qualités que possèdent beaucoup de personnes sourdes.

Voilà, ce fut mon entretien avec Anne Graveline, éducatrice spécialisée à l'IRD. Une bien belle rencontre.

Qui sait, peut-être auriez-vous envie de vous inscrire au cégep ? ■

Appel du Festival Black and Blue aux artistes

BAD BOY CLUB MONTREAL

L'an 2000 marquera le dixième anniversaire du *Festival Black & Blue* qui vise à rassembler des artistes de tous les milieux. Le thème de cette année est la perception du VIH et de la communauté gaie montréalaise depuis 1991 et comment le *Festival Black & Blue* a fait évoluer cette perception. Les artistes choisiront parmi des sujets liés au domaine de la musique, de la mode, de la société, des beaux-arts, de la culture underground, des fêtes du circuit gai, etc.

Pour participer, il faut faire parvenir son curriculum vitae et ses idées à :



Kat Corie
La *Fondation BBCM*
1253, ave McGill College, suite 198
Montréal (Québec) H3B 2Y5
Tél.: (514) 875-7026, poste 203
Katia@bbcm.org

Au 11 mai dernier, les participants au BBCM étaient : Jason Baerg, Charles Heni, Grant Cunningham, Attila Lakatoush de Miami, David Morgan de New York, Kat Corie, Moody Mustafa de Washington, Luc Richard et Danielle Bédard. ■



Retrouvailles à la polyvalente Lucien-Pagé

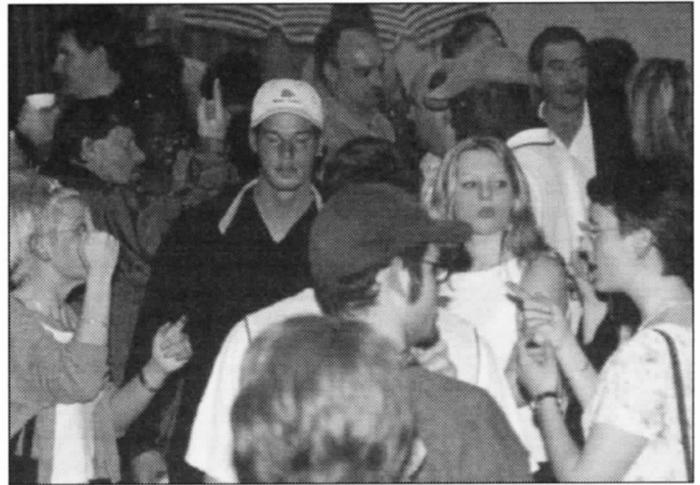
Par **Pierrette SÉGUIN**, comité des 25 ans de la PLP

Le 6 mai dernier, la polyvalente *Lucien-Pagé* célébrait ses 25 ans d'existence. Plusieurs anciens étudiants ont répondu à l'invitation. La participation des étudiants sourds a été remarquable. Cette rencontre prévue de 19 h à 22 h a permis d'échanger avec les copains, les copines, les membres du personnel présents sur place.

Quel bonheur de présenter son nouveau rejeton et de raconter ses expériences ! Tous étaient heureux de se retrouver, l'espace de quelques instants, pour parler de son travail, de sa maison, de ses loisirs, de ses souvenirs de la polyvalente et de beaucoup d'autres choses.

Plusieurs auraient souhaité que ces retrouvailles durent plus longtemps. À 22 h 30, la soirée était très jeune pour mettre fin à ces moments d'échanges et de plaisir. Le dialogue engagé n'était pas terminé. Le Comité organisateur en a tenu compte dans son évaluation et a proposé une organisation spéciale de plus grande envergure pour une prochaine fête avec les étudiants.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui se sont déplacés pour venir rencontrer leurs anciens compagnons de classe, leurs professeurs et rendre hommage à leur école. ■



Alphet-Deso

Code reconnu internationalement par les Sourds • Une nouvelle entreprise au service des Sourds

Aux : Association centres, clubs de Sourds

Sujet : Nouveaux produits pour campagnes de financement d'organismes

Détentrice légale d'un certificat d'enregistrement à l'*Office de la propriété intellectuelle du Canada* (cela signifie qu'*Alphet-Deso inc.* est obligée d'inscrire le symbole «c» des droits d'auteurs à côté de son logo), la compagnie *Alphet-Deso inc.* a été créée dans le but de vous aider.

Depuis quelques années, Azarias fait souvent des voyages aux États-Unis et en Amérique du sud et en profite pour rencontrer les Sourds étrangers afin de chercher un magasin de Sourds. Eh! bien, il n'y a pas de tel magasin dans le monde. Alors, la plupart des malentendants ou entendants qui veulent acheter un livre de langue des signes ne trouvent pas d'endroit pour le faire. Pourquoi n'y a-t-il aucun magasin de sourds ? Depuis plusieurs mois, j'ai cherché un magasin afin de devenir le propriétaire sourd et ouvrir une telle entreprise.

Le logo et le nom d'Alphet-Deso signifient :

Alphet Alphabet manuel
de (deso) deaf
so(deso) sourds
so (deso) sordo (sourd en espagnol)

sans oreille sourd
sans bouche .. muet

Les **cinq lignes** représentent les cinq continents du monde : Amérique, Europe, Asie, Afrique, Océanie
La **couleur verte** représente la forêt et le gazon
La **couleur bleue** représenta la mer.

Alphet-Deso inc. se fait un plaisir d'offrir une réduction de 30 % aux fédérations, associations et centres de Sourds afin qu'ils revendent les produits pour s'autofinancer (c'est-à-dire faire des levées de fonds). Notre entreprise est, en fait, un distributeur de produits spéciaux qui vend aux organismes de sourds. Les produits se vendent de mieux en mieux.

Veuillez utiliser le bon de commande de votre choix, portant l'alphabet manuel. Reportez-vous aux photos illustrant les feuillets publicitaires sur la revue bimensuelle publiée pour faire votre choix.

Depuis quelques semaines, *Alphet-Deso inc.* est heureux de son affiliation avec six associations sourdes pour revendre les produits de financement. Vous trouverez les coordonnées de ces associations dans la revue *Voir Dire*. Si vous êtes intéressés à acheter des produits, rendez-vous à l'une de ces adresses. Nous pouvons aussi nous rendre chez vous afin de récupérer votre bon de commande.

Vous pouvez remplir un bon de commande dès aujourd'hui. Si vous avez des suggestions pour de nouveaux produits, n'hésitez pas à nous le faire savoir. *Alphet-Deso inc.* pourra même le fabriquer pour vous.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer dès aujourd'hui avec : Azarias Vézina, président-fondateur (Voir ses coordonnées dans la revue *Voir Dire*)

Site internet : www.surdite.org/alphet-deso

Ce sera, pour nous, un plaisir de vous aider à aider les SOURDS. ■

ALPHET DESO[®] inc. Distributeur de produits pour levée de fonds.



Si vous désirez commander des produits, contactez avec nos distributeurs affiliés :

- Cube porte-notes
- Règle
- Ouvre-lettre
- Calculatrice
- Stylo
- Jeu de cartes
- Disque volant
- Porte-monnaie magnétique
- Parapluie
- Horloge
- Porte-clefs



• **Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)**
Tous les mardis au CLSM
8146, rue Drolet, Montréal, Qc
Téloc.: (450) 659-0044

• **Centre Communication Adaptée (I.R.D.)**
3600, rue Berri, local 101
Montréal, Qc
Tél.: (514) 284-2214
Poste 3132
Site Web : www.surdite.org/alphet-deso

• **Centre Chrétienne Sourds de Québec**
1579, rue Daniel
Charlesbourg, Qc G2L 1N1
Téloc.: (418) 623-5507

• **Société Culturelle Québécoise des Sourds inc.**

65, rue de Castelnau Ouest
Local 358
Montréal, Qc H2R 2W3
Téloc.: (450) 682-3723

• **America Sign of Language of Montreal**
445, rue Jean-Talon Ouest
Local 411
Montréal, Qc H3N 1R1
Courriel : aslm@total.net
Téloc.: (514) 277-2755

• **AQEPMA Mauricie**
800, Place Boland
Trois-Rivières, Qc G8Z 4H2
Tél.: (819) 370-3558
Courriel : aqepa.mbf@qc.aira.com

25^e assemblée générale annuelle et célébration du 25^e anniversaire d'existence du CQDA

Une fin de semaine très chargée

Par Gilles BOUCHER, président • Alain ELMALEH, photographe

Ouf ! Quelle fin de semaine ! Je parle, bien sûr, de celle du 19 et 20 mai dernier, alors que nous tenions en même temps notre assemblée générale annuelle et le gala soulignant le 25^e anniversaire de fondation à l'hôtel Sheraton Laval.

Le tout a débuté le vendredi soir, 19 mai, par la tenue de notre assemblée générale. Toutes les régions du Québec étaient représentées sauf celles du Grand Nord (10) et du Bas Saint-Laurent (01) qui n'ont pas envoyé de représentant cette année. Toutefois, notre membership a encore augmenté cette année, passant de 82 organismes membres à 87. Quarante-six d'entre eux étaient présents à l'assemblée générale

Dossier des aides auditives

Divers sujets furent discutés lors de la rencontre du vendredi soir, en particulier le dossier des aides auditives et celui des services d'interprétariat. Pour ceux qui ne le savent pas encore, mentionnons que le dossier des aides auditives a connu un rebondissement positif en avril dernier. En effet, Mme Pauline Marois, ministre en charge du dossier, s'engageait le 12 avril dernier, suite à une question posée à l'Assemblée nationale, à régler le litige en promettant d'injecter 3 millions de \$ pour la remise en vigueur du programme de gratuité des frais de réparation des aides auditives. Le tout devrait se concrétiser à l'automne si, bien sûr, Mme Marois donne suite à ses paroles.

Dans le dossier des services d'interprétariat, on fait présentement face à une réforme de taille : celle de la reconnaissance du statut de salarié des interprètes, tel que stipulé par le gouvernement fédéral l'an dernier. Cela occasionne donc des dépenses supplémentaires pour les organismes offrant des services d'interprétation tels le SIVET à Montréal, qui doit puiser dans le budget des services d'interprétation pour éponger les nouvelles dépenses. Et comme les régions régionales de la

santé et des services sociaux, principaux bailleurs de fonds de ces organismes, n'a pas obtenu de budget supplémentaire et refusent d'accroître le financement des services d'interprétariat, le problème s'amplifie.

Dossier des frais d'interprétariat en cabinets privés

La problématique des frais d'interprétation en cabinets privés a également été discutée. Après plusieurs échanges, il a été convenu d'adopter une résolution visant à forcer la main de la ministre Marois - encore une fois - pour qu'elle injecte plus d'argent dans le budget des régions régionales pour les services d'interprétariat. Entre temps, depuis le 15 juin dernier, aucun service d'interprétariat n'est offert à la clientèle sourde desservie par le SIVET pour les services en cabinets privés. Une pétition fut également préparée afin que les personnes sourdes puissent manifester et le CQDA a été chargé de faire le suivi. Nous avons également convenu de demander au *Collège des médecins* de se joindre à nous afin d'avoir plus de poids dans nos revendications. C'est une tactique qui pourrait nous être profitable compte tenu du jugement Eldridge de la *Cour suprême du Canada*, rendu en 1997 dans une cause en Colombie-Britannique concernant un médecin et son client sourd.

L'assemblée générale s'est ensuite poursuivie le lendemain matin avec la présentation du rapport financier et les élections. Et comme vous devez vous en douter, j'ai été élu à la présidence pour un cinquième mandat.

Quant aux priorités, les délégués se sont prononcés pour les suivantes : la recherche de financement, les services d'interprétation et l'intégration au travail, l'accès à la justice et la défense des droits, le programme d'attribution des aides techniques de la RAMQ, le suivi du colloque de l'après-sommet, les mesures d'urgences et services éducatifs, le sous-titrage.

Voici donc la composition du conseil d'administration pour 200-2001



Le comité exécutif du CQDA pour l'année 2000-2001. Première rangée, de gauche à droite : Yvon Mantha, directeur général, Léon Bossé, secrétaire, Gilles Boucher, président, Julie-Élaine Roy, administratrice. Deuxième rangée, Gilles Nolet, vice-président et Charles Wilson, trésorier.

Centre des loisirs des Sourds
de Montréal

Gilles Boucher, président

Association des malentendants
québécois - région de Québec

Gilles Nolet, vice-président

Association des devenus
sourds et malentendants du
Québec - secteur Montréal

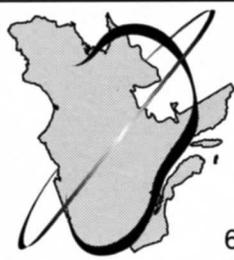
Léon Bossé, secrétaire

Association des personnes en
perte auditive des Bois-Francs

Charles Wilson, trésorier

Cégep du Vieux-Montréal

Julie-Élaine Roy,
administratrice



CQDA / QCHI

65, rue de Castelnau ouest, bureau 101
Montréal (Québec) H2R 2W3



DE CASTELNAU

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS/FAX)

Gilles Boucher
Président

Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)

*Sincères remerciements à tous les participants, invités, commanditaires, supporteurs,
bénévoles et interprètes pour l'excellente contribution au succès du gala du
25^e anniversaire du CQDA, tenu le 20 mai 2000 à Laval.*

25^e assemblée générale annuelle et célébration du 25^e anniversaire d'existence du CQDA

(Suite)



Le conseil d'administration du CQDA pour l'année 2000-2001.

Amicale régionale des Sourds
de Saguenay-Lac-Saint-Jean
Henri-Paul Desgagnés

Association de l'ouïe de
l'Outaouais
Louise Normand

Association des personnes
avec problèmes auditifs des
Laurentides
André Deschênes

Association des Sourds de
Lanaudière
Michel Desjardins

Association des Sourds de
Baie-Comeau
Alain Bujold

Association des Sourds de
l'Estrie
Aline Paillé

Association des Sourds et
malentendants de
Rouyn-Noranda
Denis Marchand

Association des devenus
sourds et malentendants du
Québec - secteur Rive sud
Luc Pigeon

Association du Québec pour
enfants avec problèmes auditifs
Jacques Racicot

Association québécoise des
interprètes francophones en
langage visuel
Monique Rocheleau

Association sportive des
Sourds de la Mauricie
Ruth Rivard

Association sportive des
Sourds de Laval
Denis Harrison

Centre de communication
adapté
Alain Turpin

Centre de réadaptation de la
Gaspésie
Diane Cyr

Coalition Sida des Sourds du
Québec
Claudine Raymond

Manoir Cartierville / Centre de
jour Roland-Major
Jacinthe Auger

Plein Geste
Patrice Locas

Regroupement des Sourds de
Chaudière-Appalaches
Jacques Fortin

Le gala, vous avez aimé ?

Organiser un gala réunissant toutes les régions du Québec, ce n'est pas une mince affaire et je l'ai appris à mes dépens. Après avoir travaillé à sa préparation pendant une longue année, le comité organisateur était fier de recevoir, le soir du 20 mai, les quelque 344 convives au souper du gala. Comme nous l'avions anticipé, toutes les générations y étaient. Gens de l'âge d'or, adultes, adolescents et jeunes représentaient toutes les générations et toutes les catégories de personnes vivant avec une surdité.

Parmi nos invités d'honneur, nous comptons Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, Mme Lise Thibault, à titre de coprésidente d'honneur en compagnie de M. Laurent Lemaire, président de Cascades, M. Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique, M. Pierre Bromley, conseiller de Ville de Laval, Mme Caroline Saint-Hilaire, député du Bloc québécois à Ottawa.

Malgré certaines difficultés à la coordination, et cela va de soi quand on réunit tant de monde, surtout avec de jeunes enfants et que certains sourds gestuels se soient sentis quelque peu à l'écart, je crois que cette soirée fut une belle réussite. Nos coanimateurs, Mme Marguerite Blais et Gérard Courchesne, ainsi que Mme Martine Gagnon à la coordination, ont accompli un travail admirable et nous les en remercions. La façade de la

scène, superbement décorée avec des photos géantes représentant les anciens présidents et directeurs généraux, était quelque chose à voir. Nous devons ce travail aux talents artistiques de Mme Marie-Josée Camirand et de son équipe.



Judi Richards, auteure-compositeuse-interprète, et le musicien Frappier, lors de l'interprétation de la chanson *Tout est dans nos mains* dédiée au CQDA.

25^e assemblée générale annuelle et célébration du 25^e anniversaire d'existence du CQDA

(Suite)



La *Fondation des Sourds du Québec* a reçu un hommage spécial en guise de remerciement pour sa collaboration avec le CQDA, son soutien financier et son travail auprès des personnes sourdes, principalement celui effectué au *Collège des Sourds du Québec*. On reconnaît Gaston Forgues, président de la FSQ, qui reçoit la peinture.

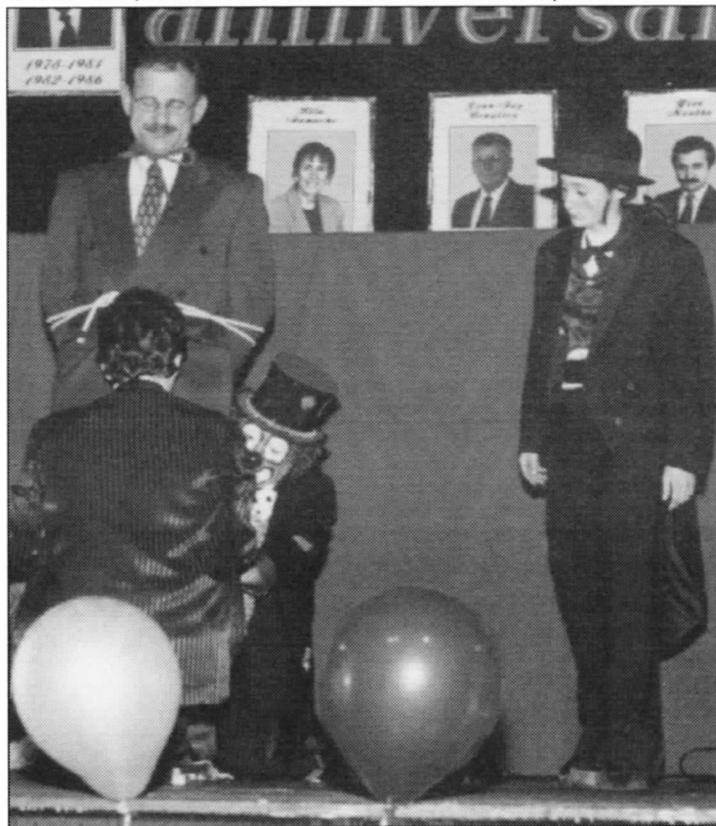


M. Pierre-Noël Léger est très bien connu dans la communauté sourde. Il y a 25 ans, il faisait partie des cofondateurs du CQDA. Élu président à deux reprises, il fut membre du conseil d'administration de 1975 à 1998. Membre du conseil d'administration de l'OPHQ et de l'IRD, M. Léger est un bénévole acharné. En 1999, il recevait le prix Hommage bénévolat-Québec, à titre de bénévole de l'année dans les Laurentides. Il recevait un hommage spécial du CQDA lors du Gala.



Le président du CQDA remercie Marguerite Blais et Gérard Courchesne pour l'excellent travail de coanimation lors du gala du 25^e anniversaire du CQDA.

Une pièce de théâtre jouée par de jeunes adolescents sourds oralistes et gestuels fut présentée dans un décor enchanteur et avec de merveilleux costumes. Le magicien sourd, Pierre Petit dit Pafou et sa fille sourde Marie-Pierre, Pafolie, nous ont également distraits avec quelques tours de magie qui ont laissé l'assistance bouche bée, surtout le numéro de la boîte et des épées.



Yvon Mantha a goûté à la médecine du duo de magiciens père-fille, Pafou et Pafolie, et s'est fait ligoter à un poteau.

Remerciements de M. Arthur LeBlanc au CQDA

Je suis fier de voir le CQDA être rendu à ses 25 ans d'existence. Je me souviens très bien que, dans les années 1980, le CQDA est venu à un cheveu de fermer boutique. La première fois que j'ai été élu au conseil d'administration du CQDA, c'était le regretté Raymond Dewar qui en était le président. La question qu'il m'avait posée, ainsi qu'aux autres membres du CA, était de savoir si le CQDA devait fermer ses portes, faute de fonds et remettre les rennes à un autre regroupement tel l'AQEP. Personnellement, je n'ai su que répondre à cette question étant un novice. Mais les membres ont décidé de poursuivre le travail.

Quelques mois plus tard, j'étais dans un autre organisme et j'ai fait parvenir, de concert avec les autres membres, un mémoire à l'OPHQ qui venait de voir le jour et au ministre responsable du temps, qui disait que les Sourds n'étaient pas présents ni reconnus par l'OPHQ. Pris de court, l'OPHQ, en bon jugement de Solomon, a décidé de reconnaître le CQDA à titre d'organisme provincial de Sourds et de malentendants et de le faire bénéficier d'une subvention annuelle. Le CQDA était sauf.

Plus tard, en 1986, lors de mon passage à la présidence du CQDA, c'étaient les années fastes suite à l'organisation du premier sommet québécois sur la déficience auditive. C'était un moment intense et très chargé d'énergie de toutes sortes. Un moment inoubliable pour le CQDA.

Merci à tous ceux qui ont maintenu le CQDA contre vent et marée. Merci à l'honneur que vous m'avez rendu lors du gala. Longue vie au CQDA ! ■

25^e assemblée générale annuelle et célébration du 25^e anniversaire d'existence du CQDA

(Suite)



La chorale du Centre de jour Roland-Major, en compagnie de Judy Richards, l'auteure-compositrice-interprète de la chanson dédiée du CQDA.

Aux dires de la majorité des gens présents lors du gala, ce fut le spectacle extraordinaire et très émouvant de la chorale des aînés du Centre de jour Roland-Major, accompagnée de la chanteuse Judi Richards, qui a été le plus apprécié. La chanson *Tout est dans nos mains*, jumelée à une musique qui nous touchait jusque dans nos entrailles, était quelque chose à voir.

Il y a également eu le dévoilement du nouveau logo du CQDA. J'en profite pour féliciter et remercier Mme Manon Desharnais, de Québec, pour son œuvre. Grâce à ses talents d'infographie, elle a conçu un logo parfaitement adapté à notre association. Le cercle autour de la province représente la solidarité au Québec. L'oreille stylisée représente la surdité. Les différentes couleurs du logo font référence aux diverses cultures. L'or correspond à la lumière et à l'énergie et le bleu aux Québécois.



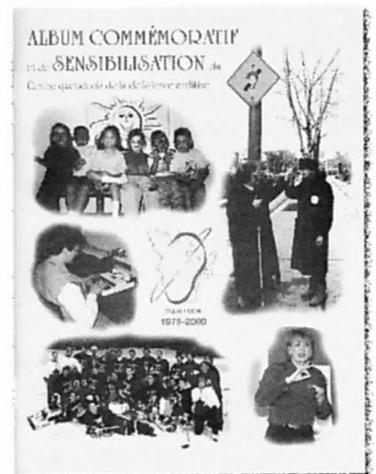
Cérémonie de dévoilement du nouveau logo du CQDA par Manon Desharnais, de Québec, qui fut l'heureuse gagnante du concours. Elle a aussi expliqué sa signification aux convives. On reconnaît Lyne Noisieux à gauche.



L'Institut Raymond-Dewar, par l'entremise de M. Pierre-Paul Lachapelle, a aussi été honoré pour sa collaboration avec le CQDA et son soutien dans plusieurs dossiers. Une peinture a été remise au directeur général.

Tellement, que ce fut avec une ovation debout que les spectateurs les ont applaudis à la fin de leur prestation. Puisque la soirée a été filmée en son entier, vous aurez l'occasion de revivre ce moment magique lorsque le travail de montage aura été finalisé. Nous comptons en faire des copies et les vendre à ceux qui en feront la demande.

Lors de ce gala, tous les participants ont reçu à la sortie une copie de l'album commémoratif et de sensibilisation. Cet album comprend trois parties : l'histoire du CQDA, ses membres à travers le Québec et ce qu'est la surdité. L'album vise à sensibiliser la population à la surdité, mais aussi à aider les personnes sourdes et malentendantes à trouver des lieux de rencontre afin de parler de leur handicap et à connaître les services disponibles. Si vous souhaitez en obtenir un exemplaire, adressez-vous au bureau du CQDA.



En terminant, un gros merci pour l'hommage qui m'a été rendu. Cette marque d'appréciation m'a profondément touché. Je voudrais remercier toute l'équipe du CQDA qui m'a si bien appuyé tout au long de l'année dans la préparation de cette soirée. Sans eux, je n'aurais pu faire le travail seul.

Et c'est avec le souvenir de cette marque de reconnaissance que je compte passer d'agréables vacances. Je vous en souhaite de semblables. ■

Association Sportive des Sourds de Laval inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval) Qc H7M 6A1
Tél.: (450) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur : (450) 688-1651

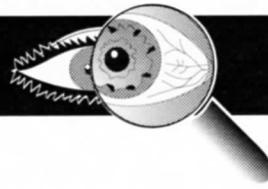


e-mail : joanestg@colbat.net

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Président : Denis Harrison
Vice-président : Sylvain Goyer
Secrétaire : Denise Martin
Trésorière : Johanne St-Gelais

Directeurs : Guy Dubé
Normand Melançon
Claude Larose



Par Marie-Hélène BOULANGER, naturopathe, iridologue

Pourquoi doit-on prendre des suppléments de vitamines et de minéraux ?

Souvent, les personnes disent que ce que nous mangeons fournit tous les minéraux et vitamines, qu'il n'est pas nécessaire de prendre des suppléments et que nous devons en prendre seulement lorsque nous sommes malades. Cela serait vrai si nous mangions bien et si nous vivions dans un environnement parfait, mais ce n'est pas le cas.

Les aliments

Les aliments non biologiques n'ont plus de vitamines ni de minéraux parce qu'ils ont été enduits d'engrais chimique, de pesticides, d'insecticides en plus des transformations subies en usine : raffinage, polissage, blanchissage, chaleur, etc. Les produits raffinés tels que le sucre blanc, la cassonade, la farine blanche, le riz 5 minutes, etc. sont dépourvus ou presque de vitamines et de minéraux.

L'exercice

Le manque d'exercice provoquera aussi une perte de minéraux. Il faut donc faire régulièrement de l'exercice, trois fois par semaine, pour une durée de 30 à 60 minutes. Vous pouvez faire de la marche rapide, de la natation ou d'autres sports. Une marche quotidienne qui n'est pas rapide ne constitue pas un exercice.

Le stress

Le stress n'agit pas seulement sur les personnes nerveuses. Il touche toutes les personnes que ce soit à cause de leur travail, de leur famille, de l'argent, des études, etc.

L'environnement

Notre environnement est de plus en plus pollué et nous sommes presque impuissants face à ce problème. À elle seule, la fumée de cigarette contient 4 000 produits chimiques dont 50 sont cancérigènes même pour les personnes qui ne fument pas mais qui sont des fumeurs passifs à cause des fumeurs près d'elles.

Les maladies

Actuellement, 30 % des gens ont un cancer et ce chiffre augmentera de 20 % dans 20 ans. Il existe plus de 3 000 maladies et l'on en découvre de nouvelles chaque jour. Souvent, nous vivons avec de petits symptômes dont nous ne nous occupons pas, nous disant qu'ils disparaîtront avec le temps : maux de tête, syndrome prémenstruel, fatigue, épuisement, dépression, maux de ventre, gaz intestinaux, rhume, grippe, etc. Cela ne se corrigera pas si vous ne changez pas votre alimentation, si vous ne faites pas de l'exercice, si vous ne contrôlez pas votre stress. Sans changement, vous aurez 90 % de chances d'être victime d'une maladie sérieuse comme les maladies cardio-vasculaires,

le cancer, les maladies du système nerveux (crises, dépression, sclérose en plaque, crise de folie, etc.), les troubles digestifs (crises de foie, constipation, cancer, etc.).

Prendre soin de soi

Vous êtes capables de prendre soin de votre voiture ou de votre maison. Je vous en félicite. Les pièces de rechange pour votre voiture ou votre maison se trouvent facilement. Mais pour un corps malade c'est différent. C'est difficile d'accepter qu'il faille changer ses habitudes de vie, mais les suppléments de vitamines et de minéraux, tout comme l'entretien de votre voiture ou de votre maison, vous éviteront des maladies graves.

Besoin de vitamines en été ?

On entend souvent dire que l'on n'a pas besoin de suppléments de vitamines et de minéraux en été parce que le soleil et les fruits de saison nous fournissent tout ce dont on a besoin.

C'est vrai en partie. Le soleil de nous fournit que la vitamine D. Pour accumuler un an de réserve de vitamine D, il faudrait s'exposer nu au soleil pendant une journée entière. Pourquoi nu ? Parce que le cholestérol dans le corps se transforme en vitamine D grâce à l'action du soleil sur les organes sexuels (ovaires ou testicules). Malheureusement, les maillots de bain cachent nos organes sexuels, ce qui fait que le travail de transformation se fait moins bien dans notre corps.

Les fruits et légumes biologiques de saison, vendus ou cultivés dans votre jardin, nous fournissent des vitamines et minéraux. Par exemple, trois carottes biologiques fournissent 5 500 UI de vitamine A alors que trois carottes non biologiques n'en fournissent que 200. Il faudrait donc manger 75 carottes non biologiques pour recevoir la même dose de vitamines. Le corps a besoin quotidiennement de 5 000 UI de vitamine A.

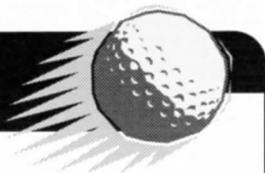
En plus de fournir moins de vitamines et de minéraux, les produits non biologiques « fournissent » à votre corps des toxines et déchets provenant des produits chimiques tels que pesticides, insecticides, etc. Pour se débarrasser des toxines, le corps a besoin de vitamines et de minéraux qu'il puise dans les os et les autres organes, ce qui causera des problèmes de santé plus tard.

Si vous prenez du soleil nu une fois par année et que vous mangez toujours des aliments biologiques au cours de l'été, vous n'avez pas besoin de suppléments à moins que vous ne souffriez de problèmes de santé mineurs. Si c'est le cas, cela signifie que votre corps a besoin de vitamines et de minéraux pour corriger vos problèmes de santé actuels.

Si vous ne mangez pas biologique et que vous ne vous faites pas bronzer nu, vous avez besoin de suppléments vitaminiques et de minéraux, même l'été.

Il existe 257 compagnies fabriquantes de vitamines et de minéraux. Seulement 49 d'entre elles sont qualifiées de bonnes. Les produits offerts par les autres sont qualifiés de nuls ou même de frauduleux. Soyez prudent dans le choix de vos vitamines et minéraux. ■

Golf - Surdicécité



Un gros merci !

Le 27 mai 2000 se tenait, au club de golf de St-Jean-Baptiste-de-Rouville, un tournoi de golf organisé par l'Association des Golfeurs Sourds du Québec, au profit des personnes sourdes-aveugles. Une somme de 2400\$ a été recueillie qui permettra d'aider aux loisirs des personnes sourdes-aveugles. Un gros merci à l'Association des Golfeurs Sourds du Québec au nom de tous les clients et de l'équipe du Programme Surdicécité.



Pour l'amour de la santé

le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe • Iridologue (avec photo)

Bilan vital • Irrigation colonique

Bougie Aurys • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0
(450) 478-1053 ATS*

1455, rue Lorraine
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants.

Un peu d'histoire...

Le *Théâtre des mains* fut mis sur pied par Denise Read et Carolyne Hébert au cours de l'été 1997. Le *Canadian Intellectual Property Office Trade Marks* (CIPO) de Hull en a approuvé le nom en février 1999. Le nom de *Théâtre des mains* a été choisi à cause du symbole des mains.

Les spectacles qui sont offerts le sont aux sourds comme aux entendants. Ces spectacles sont constitués de classiques, de théâtre, de création, de danse, de musique, de monologues faits en langue des signes québécoise. Il y a aussi du mime ou des spectacles de gestes.

Biographie de Denise Read

Cofondatrice du *Théâtre des mains*, Denise Read est directrice artistique, productrice, auteure, actrice et chanteuse en langues des signes québécoise et américaine. Elle est née à Montréal le 7 septembre 1958. Elle demeure actuellement à Nepean en Ontario. Elle maîtrise la LSQ et l'ASL ainsi que les langues française et anglaise.



Denise a obtenu un premier baccalauréat en sciences pures à l'Université d'Ottawa en 1989, puis un second, dix ans plus tard, en arts, concentration théâtre à la même université. Au cours de 1992-1993, elle a obtenu une attestation pour des cours de théâtre et de communication en signes suivis à l'université Gallaudet à Washington D.C.

En 1988, elle participait à la pièce *The Animal Farm*, dirigé par William Moose, puis en 1992, à la pièce *The Miser*, dirigée par Rita Corey du département des arts de l'université Gallaudet.

Puis, depuis 1980, Denise fut à la fois auteure, productrice, directrice et actrice de plusieurs pièces dont *Le rêve misérable* en 1997, *Sans mains, sans vie I* en mai 1998, *Sans mains, sans vie II* en mai 1998, *Trop sainte pour rien* le 15 avril 2000, *Les gants de l'arc-en-ciel* le 29 avril 2000. Ces pièces ont été jouées en Ontario

et au Québec et certains mettaient en scène de jeunes sourds du *Centre Jules-Léger*.

Elle est actuellement enseignante en arts dramatiques auprès de jeunes sourds de niveau élémentaire et secondaire avec qui elle monte des spectacles.

Biographie de Caroline Hébert



Cofondatrice de la compagnie du *Théâtre des mains*, Caroline Hébert est née à Montréal le 2 mars 1968. Elle demeure actuellement à Nepean en Ontario. Elle maîtrise la LSQ, l'ASL, le français et l'anglais. Elle a étudié la haute couture. Diplômée de l'école privée *Richard Robinson Academy of Fashion Design*, elle a participé aux défilés de mode de la *Grande Première* en 1996, 1997 et 1998. Son groupe a fait l'objet d'un article dans le journal *Toronto Sun* en 1997. Caroline a travaillé de manière autonome à titre de designer de mode, a

fait de la couture et a développé des créations diverses.

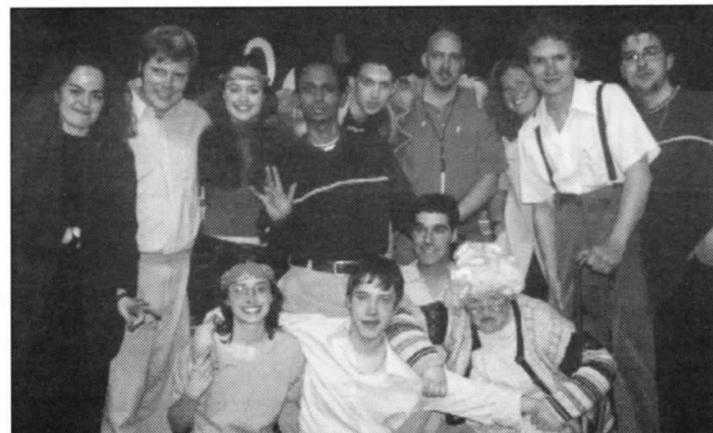
Au *Théâtre des mains*, elle est responsable des costumes. C'est elle qui a confectionné ceux des spectacles *Le rêve misérable* en 1997, *Sans main sans vie I et II* en 1998 et 1999, *Trop sainte pour rien* et *Les gants de l'arc-en-ciel*, au printemps dernier, ainsi que des divers spectacles du *Centre Jules-Léger* de juin dernier.

Remerciements

Denise et Caroline souhaitent vous remercier pour votre support lors de la présentation du spectacle *Trop sainte pour rien* le 15 avril dernier. La vue de l'importante délégation venue assister à ce spectacle fut pour elles un gage d'amitié et un encouragement. Quelques personnes sont même venues de Toronto afin d'assister au spectacle ! Vos commentaires et critiques furent bien accueillis et elles en tiendront compte.

La troupe est fière de démontrer les efforts communs investis en vue de vous offrir de beaux spectacles.

Merci de votre support et à l'an prochain. ■



Les comédiens sourds de la pièce de théâtre « *Trop sainte pour rien* » présentée le 15 avril dernier.

Petites règles de français élémentaire

Par Monique THERRIEN, rédactrice



Siège ou selle de vélo ?

Le siège de vélo s'appelle *selle* et non pas *banc* ou *siège*. On l'appelle *selle* parce que le cycliste a les jambes de chaque côté du vélo comme c'est le cas lorsque l'on fait de l'équitation. À l'avant, le vélo comporte un *guidon* et non pas des *poignées*. Les *poignées* sont les embouts de caoutchouc qui sont aux extrémités du guidon et qui empêchent nos mains de glisser. Les manettes qui actionnent les freins sont aussi appelées *poignées*.

Ski nautique ou ski aquatique ?

Il faut dire *ski nautique* puisque l'adjectif *aquatique* ne s'utilise que lorsque l'on parle de plantes ou d'animaux qui vivent dans l'eau. Quant au mot *nautique*, il est utilisé pour désigner tout ce qui se rapporte à la navigation ainsi qu'aux sports pratiqués dans l'eau.

Batterie ou pile ?

Utiliser le mot *batterie* dans le sens de pile est un anglicisme. Un pile sert à donner de l'énergie électrique à une lampe de poche, à un jouet, etc. En français, le mot *batterie* signifie « un ensemble » de choses. C'est le cas d'une batterie de cuisine (ensemble d'ustensiles de cuisine), une batterie d'artillerie (canons, missiles, munitions, explosifs, etc.), batterie d'un orchestre (instruments à percussion) et batterie de tests qui désigne une panoplie de tests médicaux.

Donc dans votre phare de vélo, vous devrez mettre une pile et non une batterie pour qu'il fonctionne la nuit !

Bonne rédaction ! ■



Monique Therrien, B.A.

Rédaction, correction, prise de notes, traduction

55, rang Saint-Hippolyte
Oka (Québec) J0N 1E0

(450) 479-1020

Téléphone, télécopieur et ATS

Courriel : motamot@videotron.ca



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

Petite fête avant les vacances d'été

La dernière fête de la saison a eu lieu le 11 juin dernier au restaurant Casa Corfu de la rue Masson à Montréal. Ce brunch était organisé en l'honneur de Gilles Gravel du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourd)*. Les membres de ce club étaient heureux de se rencontrer en l'honneur de Gilles. Des amis étaient aussi présents dont Bernard Rivet, ancien gouverneur et parrain du club depuis plus de 20 ans. Quelques membres du club de Saint-Laurent ont aussi participé à l'hommage à Gilles. Plus de 50 personnes étaient donc présentes à ce brunch.

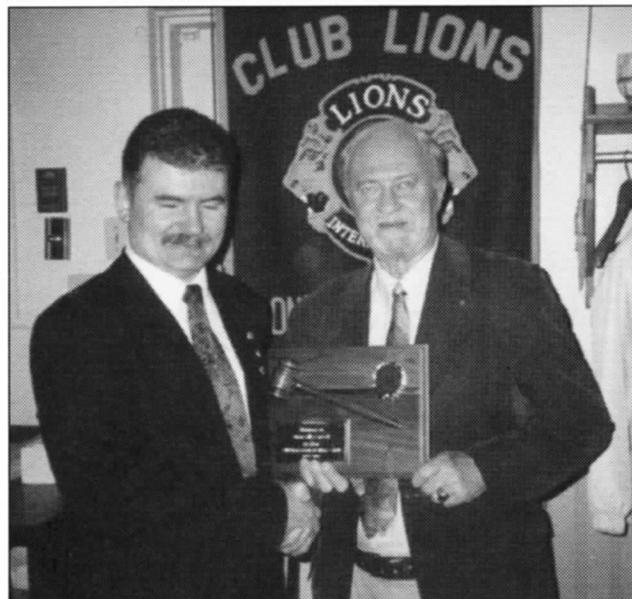
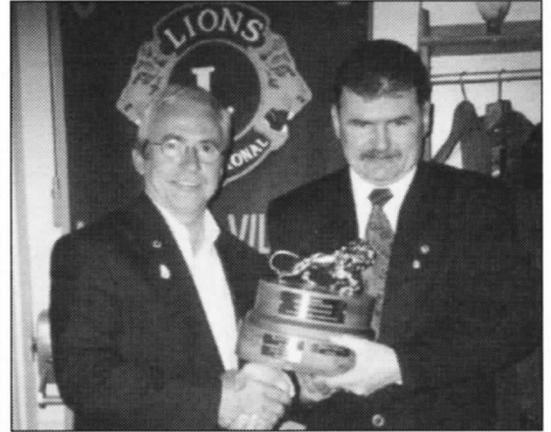
Je tiens à féliciter Azaria Vézina qui a organisé un bon brunch bien réussi. ■



Des membres du *Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)* ont rendu visite au Club de Saint-Laurent et ont soupé au Buffet Dynastie de Chine.

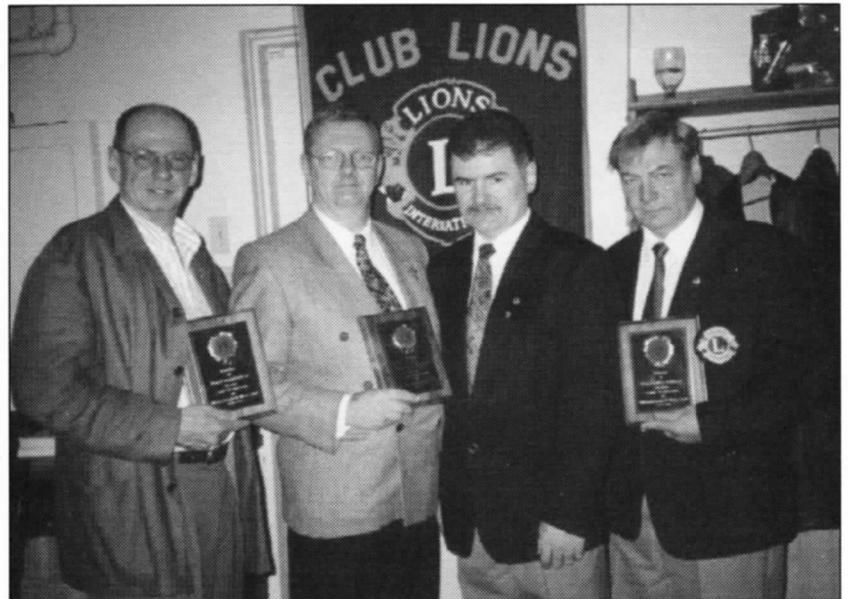
☞ Gilles Gravel a souligné de travail bénévole de Sylvie Jeansonne et lui a décerné le titre de bénévole de l'année.

Quelques membres du conseil d'administration et le président Gilles Gravel ont décerné le titre de bénévole de l'année, dans la catégorie non membre, à Carole Latulippe pour son travail lors de diverses activités du Club. Carole était absente et fut représentée par son mari Jacques Hart.



Le secrétaire Guy Fredette invite Bernard Rivet à présenter une plaque-souvenir au président Gilles Gravel.

Photos : Guy FREDETTE



Le président Gilles Gravel a fait des hommages et présenté des plaques à Fernand Hébert, Daniel Péladeau, Maurice Baribeau pour leur travail dans le cadre de l'organisation du 20^e anniversaire du Club, le 16 octobre 1999.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace - Journée spaghetti - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Épluchette de blé d'inde - Visite au Manoir Cartierville - Souper « Cochon braisé », etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

B.P. 114, Succursale « R »

Montréal (Québec) H2S 3K6

LION Guy FREDETTE

Président 2000-2001

Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX

Le Collège des Sourds du Québec nous écrit...

La LSQ, c'est la meilleure communication

Au mois de mars, nous avons fêté le français. Par la suite, ce fut le tour de la LSQ qu'on a fêté durant les semaines du 8 au 17 mai dont le thème était La LSQ, c'est la meilleure communication. Nous voulions encourager nos élèves sourds sur leur langue et surtout d'en être fière!

Les deux semaines furent très appréciées et enrichissantes pour les élèves.

Il y a eu aussi une visite très spéciale au Collège des Sourds. Julie Laroche a raconté en LSQ l'histoire de la persévérance de Julie-Élaine Roy à toutes les semaines pendant un mois. C'était une activité très intéressante pour donner un bon modèle aux élèves sourds. Alors, les élèves ont eu de la chance de rencontrer Julie-Élaine en personne le 12 mai dernier. Elle est venue nous voir avec son collègue Dominique Lemay et nous a raconté ses grandes étapes de vie comme ses études, son travail et ses voyages. Ce fut un moment inoubliable!

Anne-Sophie Boucher et Julie Laroche, enseignantes

Notre sortie à Ottawa

Nous allons vous parler de notre sortie au Centre Jules-Léger à Ottawa en date du 24, 25 et 26 mai. C'est 5 heures de route entre Québec et Ottawa. Le Collège a loué deux voitures.

Durant notre séjour, nous avons visité le parlement, un parc et le musée des sciences de la nature. Aussi, nous sommes allés à la piscine avec les résidents sourds du Centre Jules-Léger. Il y avait pleins de jeux dans la piscine comme une glissade d'eau, des cordes de Tarzan, un sauna, etc.

Plusieurs d'entre nous, s'est fait de nouveaux amis à l'école. Il y avait des enfants de tous les âges, sourds comme nous.

Tous les élèves du Collège des Sourds ont passé trois belles journées à Ottawa. Nous espérons que l'année prochaine, les élèves de l'école du Centre Jules-Léger viendront nous visiter à Québec.

Patricia et Nicolas 9 ans.

En collaboration avec Anne-Sophie Boucher, enseignante.



Au Centre Jules-Léger en visitant les classes de nos camarades.

Au jeu !

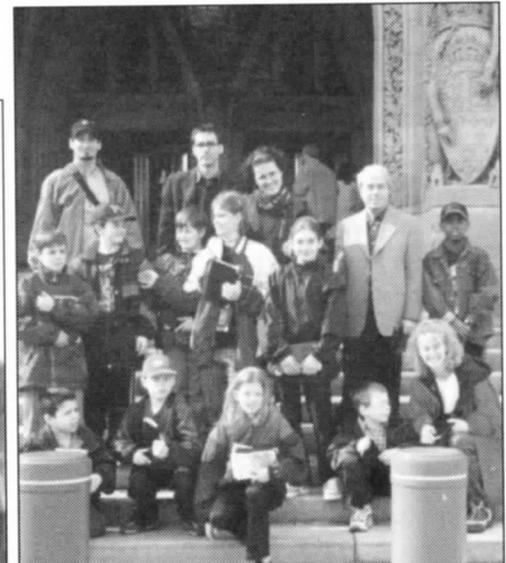
Pendant deux semaines, les enseignantes Julie et Anne-Sophie ont préparé des activités sur la L.S.Q. Durant ces deux semaines, les élèves ont fait un quiz-L.S.Q. (répondre à des questions sur la culture sourde, l'histoire des Sourds, etc..) Trouver un thème pour la L.S.Q et le casino-LSQ.

À la fin, on avait une remise de diplôme. C'est moi et Sidney qui ont gagné pour la meilleure participation aux activités.

Kim Pelletier, 12 ans ■



En visite à Ottawa sans être perdu en ville !



Sur la Colline parlementaire, on cherchait le Premier Ministre Jean Chrétien pour lui donner un coup de main !

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal inc.

LOISIRS - SPORTS - CULTURE



8146, rue Drolet
Montréal, Qc H2P 2H5
ATS : (514) 383-0012
(pour les membres)
Internet :
<http://www.surdite.org/clsm>



ATS : (514) 385-6795
(pour le bureau des
officiers)
SRB : 1-800-855-0511

Horaire d'été du CLSM

À tous les membres du CLSM

Veillez noter que le CLSM est ouvert du lundi au vendredi de 18 h à la fermeture.

- Le local sera fermé les samedi et dimanches du **10 juin au 20 août.**

Bon été à tous !

1948-2000
52
ans

au
service des
personnes
sourdes

Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601

Par **Steven GRENIER**, coordonnateur à la surdité

Séjours 2000

Encore une fois cette année, les séjours du *Centre Notre-Dame-de-Fatima* sont plus que populaires. En effet, tous les camps sont à capacité maximale ou presque. Une équipe de moniteurs très créatifs, super dynamiques et extrêmement motivés se charge d'animer les participants en plus de veiller à leur bien-être et à leur sécurité. Ils travaillent très fort à l'élaboration d'activités originales et qui sortent de l'ordinaire. Par exemple, des activités sous le thème de *Royaume de Cléopâtre* ont lieu à maintes reprises durant un séjour. Les enfants sont invités à participer à divers jeux et défis dans un contexte rappelant l'Égypte, les pharaons et les pyramides.



Quelques places sont toujours disponibles pour notre dernier séjour du 13 au 18 août prochain. N'hésitez pas à nous contacter que ce soit pour une inscription à ce camp ou pour inscrire vos enfants au programme de répit qui sera de retour dès la fin de semaine du 9, 10 et 11 août 2000.

À bientôt.

Événements à venir

Le *Centre Notre-Dame-de-Fatima* est fier de présenter sa programmation estivale s'adressant spécifiquement aux personnes sourdes et malentendantes. N'oubliez pas les événements de taille tels que l'épluchette du *Club Lions*, le 19 août et le méga-tournoi de golf au profit du Centre.

Cette troisième édition s'inscrit dans nos activités de financement. Les fonds recueillis lors de ce tournoi serviront à maintenir nos services accessibles aux clientèles les moins favorisées et ainsi payer des séjours au camp de vacances aux enfants sourds et malentendants.

Le tournoi aura lieu au *Club de golf Île-Perrot*, 1717, boulevard Don-Quichotte à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le lundi 11 septembre prochain.

Pour assurer la réussite de la journée, nous vous invitons à vous inscrire à titre de participant et/ou de commanditaire. Pour plus de détails, communiquez avec Daniel Ménard ou Benoît Lorrain au (514) 453-7600. ■



L'épluchette du *Club Lions*
Samedi le 19 août 2000



Le tournoi de golf bénéfique
au profit du *Centre*,
Lundi le
11 septembre 2000

Bienvenue à tous...

Plein Geste, en pleine forme...

Mission de l'organisme

La mission de *Plein Geste* est de promouvoir et inciter les Sourds québécois à pratiquer des activités de plein air organisées par les Sourds eux-mêmes. En encourageant la participation sportive et communautaire *Plein Geste* tente de sortir les Sourds de leur isolement en leur offrant l'opportunité de pratiquer de nouveaux sports en compagnie d'autres membres sourds.

Plein Geste organise des activités de plein air telles que le ski de fond, le ski alpin, des randonnées pédestres, de la glissade, du vélo, du patin à roues alignées, du rafting, du camping sauvage, etc. Des activités spéciales sont aussi organisées : repas à la cabane à sucre, conférences, ateliers d'information plein air, etc.

Les activités de *Plein Geste* sont ouvertes tant aux personnes sourdes qu'entendantes qui connaissent la LSQ.

Toutes les suggestions des membres sont les bienvenues et les membres peuvent aussi organiser des activités en collaboration avec *Plein Geste*.

Le coût d'adhésion n'est que de 5 \$ par année ce qui comprend trois envois postaux par année. *Plein Geste* a aussi son site internet où tous peuvent consulter ses activités.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration pour l'année 2000-2001 sont : Patrick Boudreau, président, Patrice Locas, vice-président, Patrick Lazure, secrétaire, Lucie Brault, trésorière, Guylaine Boucher, directrice des membres.



Activités à venir

- Dimanche 13 août** Randonnée pédestre au Mont Saint-Hilaire
- Samedi 19 août** Randonnée cycliste au Vieux-Port de l'Île-Perrot
- 1 au 4 septembre** Camping au parc de la Mauricie
- Dimanche 24 septembre** Randonnée pédestre au Mont-Tremblant
- Tout l'été** Il y a rendez-vous au métro Papineau à 21 h 30 pour les feux d'artifices Benson & Hedge

Pour plus de détails : ATS (514) 336-2586
Téléc. : (514) 336-9535 • Courriel : pleingeste@hotmail.com ■



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Jocelyn Lambert, président
Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière
R. Turcotte, directeur
Benoît Mercier, directeur

Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
Maryse Dorion, adjointe-secrétaire



Naissances, mariages et décès

Naissance

Jérémy est né le 3 mars 2000, troisième enfant de Line Goyette et de Francis Leblanc, il a été baptisé le 11 juin dernier.

Félicitations aux heureux parents !

Mariage

Le 27 mai dernier, à l'église Sainte-Jeanne de Chantal à Notre-Dame-de-l'île-Perrot se sont épousés Annie Laroche et Martin Morel. Le mariage fut béni par l'abbé Paul Lebœuf.

Félicitations aux nouveaux époux !

Anniversaire de mariage

Félicitations à M. Aurèle Lebel et Mme Lilliane Thibault qui ont célébré leur 45^e anniversaire de mariage le 16 juillet 2000.

Décès



Sur la Route 117 près du village Cadillac, en Abitibi, le 8 mai, est décédé accidentellement Éric Chalifoux à l'âge de 23 ans. Il laisse dans le deuil sa fiancée Marie-Hélène Couture.

À Brossard, le 22 avril 2000, est décédée Barbara Buckler à l'âge de 51 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Peter Mikalik.

À la mi-avril, est décédé subitement Claude Racine à l'âge de 47 ans.

Le 8 mai à Weedon en Estrie, est décédé accidentellement Raymond Faucher à l'âge de 62 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Ghislaine Dumouchel.

À Rawdon, le 25 mai, est décédé Jean-Claude Surprenant à l'âge de 65 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe Huguette Turgeon.

Au Manoir Cartierville, le 31 mai 2000, est décédée Marie (Auger) Hanna à l'âge de 89 ans.

À Montréal, le 29 juin 2000 est décédée Charlotte Dutil à l'âge de 80 ans. Elle était la mère de Claude Lanouette (Andrée Massé).

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées. ■

Du changement à l'Association des Sourds de Québec

Par Josée VILLENEUVE, secrétaire

Je suis heureuse de vous annoncer que de jeunes sourds ainsi que des adultes sourds ont décidé de relever un nouveau défi en faisant partie du conseil d'administration de l'Association des Sourds de Québec. Ce sont des personnes dynamiques, solidaires et ouvertes d'esprit, ce qui crée une nouvelle dynamique. Voici leurs noms :

Paul-Émile Breton, président
Louis Desbiens, vice-président
Josée Villeneuve, secrétaire
Luc Therrien, trésorier
Marjolaine Boily, directrice
Nicole Racine, directrice ■

Doit-on faire inspecter la maison que l'on souhaite acheter ?

Par Huguette CARON



Une pratique courante au Québec veut que l'acheteur d'une propriété puisse inclure dans son offre d'achat une condition portant sur l'inspection préalable de la maison.

Le choix de l'inspecteur et le paiement de ses honoraires reviennent à l'acheteur et celui-ci aura entre sept et dix jours pour procéder à l'inspection et aviser le vendeur de toute anomalie non détectée lors des visites précédentes.

Plusieurs personnes au Québec agissent à titre d'inspecteur, ingénieur, architecte, contracteur, mais il serait préférable de communiquer avec l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (ACAIQ) afin que vous soyez référés des professionnels reconnus.

L'inspection a habituellement lieu le jour et dure entre une heure et quatre heures. L'inspecteur vérifiera, entre autres,

l'équipement électrique, la plomberie, les systèmes d'évacuation d'eau, la toiture, la structure de l'immeuble, la fenestration, etc. Dès la fin de l'inspection, il est possible pour l'inspecteur de vous fournir un rapport verbal sur les vices de construction décelés ou sur l'usure pouvant affecter la valeur du bien. S'il y a lieu, l'acheteur pourra alors, par l'entremise de son agent d'immeuble, réclamer une réduction du prix que le vendeur pourra ou non accepter ou même demander simplement d'annuler la vente.

Les honoraires pour l'inspection d'une résidence varient de 200 à 350 \$ selon le type de rapport qui sera produit. Cette dépense vaut sûrement la peine puisque, par la même occasion, l'inspecteur pourra vous conseiller sur l'utilisation de l'équipement de votre nouvelle propriété.

Bonne chance dans vos achats et, dans le prochain numéro, je vous parlerai des évaluations municipales par rapport à la valeur marchande de la maison. ■



Association des Sourds de Québec inc.

765, boul. Charest Est, Québec G1K 3J6

Tél.: (418) 640-9258 / Fax : (418) 640-5270

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Paul-Émile Breton, président
Josée Villeneuve, secrétaire

Louis Desbiens, vice-président
Luc Therrien, trésorier

Directrices : Marjolaine Boily, Nicole Racine

Les personnes sourdes se démarquent au Défi sportif

Par **Mylène BRASSARD**, adjointe aux communications, *Défi sportif*

• Photographe : Pierre LABRANCHE

Le *Défi sportif* 2000 avait lieu avec l'arrivée du printemps du 26 au 30 avril 2000. Plusieurs éléments réunis ont contribué à rendre cette édition encore plus exceptionnelle que les précédentes. Avec la nouvelle image, celle de Chantal Petitclerc en présence du jeune Jean-Philippe Miller, le *Défi sportif* mettait en valeur sa caractéristique fondamentale : la relève qui côtoie l'élite. Un concept important puisque cette compétition regroupe non seulement des athlètes des cinq types de déficiences, mais elle représente aussi pour les jeunes sportifs une initiation au sport de compétition et un privilège d'échanger avec des athlètes de haute performance. Également, toujours en quête d'innovation, le *Défi sportif* a accueilli une délégation de Japonais qui promeuvent un nouveau sport adapté : le twin-basket pour les personnes quadruplégiques. De plus, le *Défi sportif* a fait place à de nouveaux moyens pour faire connaître davantage la communauté sourde.

Le 14 mars 2000 avait lieu le spectacle bénéfique du *Défi sportif* qui mettait en vedette Mario Jean, humoriste, et Isabelle Boulay, chanteuse. Les prestations des interprètes Huguette Caron, Julie Plamondon et Frédéric Marcil furent très appréciées. Mario Jean, qui était interprété pour la première fois, a su bien faire rire le public en modifiant son monologue avec des propos croustillants, question de voir Julie Plamondon rougir. Également, la performance de Huguette Caron, lors de l'interprétation du *Saule* de Isabelle Boulay, a ému plus d'un spectateur. « C'est fou toute l'émotion que l'on peut ressentir en voyant le langage des signes. J'en ai été bouleversé par la beauté. » de dire Jean-Claude Gagnon, adjoint exécutif au conseil de direction de la SAQ.

Lors de la conférence de presse, Éric Morel avait le mandat d'expliquer aux journalistes pourquoi il participait au *Défi sportif* et l'importance de reconnaître les personnes sourdes dans le sport. Une allocution qui a capté l'attention des journalistes puisque c'était la première fois, au *Défi sportif*, qu'une personne sourde prenait la parole pendant la conférence de presse. Plusieurs médias ont repris des images pendant les bulletins de nouvelles : une bonne façon de faire changer les mentalités.

Enfin, le tournoi de hockey cosom sourd s'est déroulé le 28 avril 2000 au Complexe sportif Claude-Robillard. Les Deaf Power ont disputé la médaille d'or contre les Thunderbirds. Un match amical qui a pu réunir des mordus du sport.

La participation de la communauté sourde a encore démontré combien elle est enrichissante pour le *Défi sportif* qui a pour objectif de faire changer les mentalités en donnant une image active des personnes handicapées. Derrière les limites du handicap, il y a un trésor inestimable qui ne demande qu'à être connu. L'an prochain, le *Défi sportif* aura lieu du 25 au 29 avril 2001. À inscrire à votre agenda! Le *Défi sportif*, ça c'est du sport... du vrai ! ■



Mario Jean, Alain Choquette, Frédéric Marcil, interprète, Éric Morel, Julie Plamondon, interprète, Jean-Pierre Coallier et Yvon Deschamps avaient le même objectif lors du spectacle bénéfique : faire du *Défi sportif* 2000 un succès sans précédent.



Les Deaf Power ont emporté le tournoi de hockey cosom 2-1 contre les Thunderbirds lors du *Défi sportif* 2000.



Association des Sourds de l'Estrie inc.

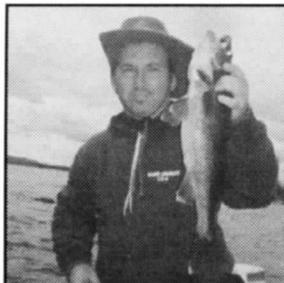
932, rue Fédéral, bureau 102, Sherbrooke, Qc J1H 5A7

Tél.: (819) 563-1186 (ATS ou VOIX) / Téléc.: (819) 821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Aline Paillé, présidente
Raymond Vallières, vice-président
Linda Perreault, secrétaire
Poste vacant, trésorier

Claire Dumont, directrice des loisirs
Danielle Boudreault, administratrice
Marie-Claire Houde, administratrice



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR

Photos : Jacques VADEBONCOEUR



Les résultats de la pêche

Voici les résultats du dernier tournoi de pêche sur glace qui a eu lieu le 4 mars dernier. Il faut dire que Dame Nature n'a pas aidé car, les jours avant le tournoi, la température était très chaude, ce qui a fait peur aux gens qui croyaient que la glace était fondue, ce qui n'était pas le cas.

Malgré tout, 24 participants sont venus et, croyez-le ou non, la journée fut très belle et ensoleillée en plus.

Le classement suite au tournoi est :

Plus long poisson

1. Stéphane Durocher	27 3/4 po	prix de 90 \$ + 40\$
2. Stéphane Durocher	27 3/4 po	
3. François Poirier	27 1/2 po	prix de 20 \$

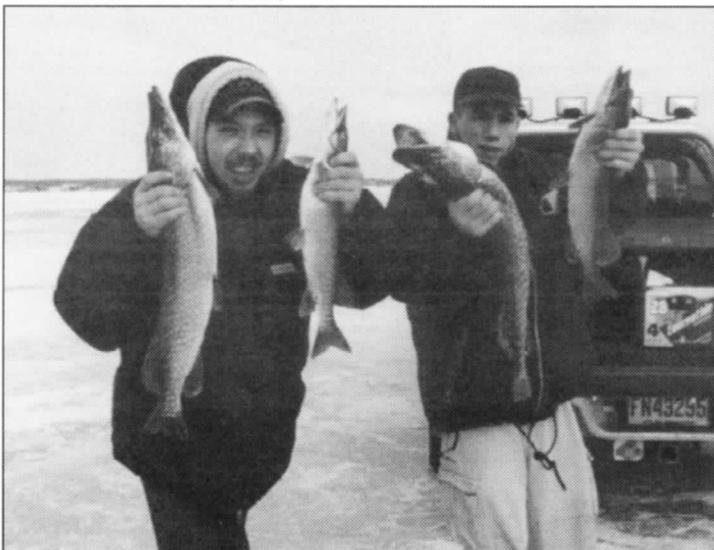
Plus longue perchaude

1. Sylvain Leblanc	11 1/4 po	prix de 30 \$
2. Alain Rozon	10 1/4 po	prix de 20 \$
3. Dominic Picotte	10 1/8 po	prix de 15 \$

Longueur totale des poissons

1. Stéphane Durocher	115 1/2 po	Prix de 20 \$
2. Jacques Vadeboncoeur		
Paolo Mignano	105 3/8 po	
3. Éric Blanchette	67 5/8 po	

Le prochain tournoi de pêche sur glace aura lieu le 24 février 2001 à Kanesatake (Oka).



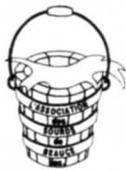
On voit Stéphane Durocher ainsi qu'un ami qui montrent les prises qui ont permis à Stéphane de remporter les honneurs du tournoi.



À voir le baril, on se croirait à New-York sur glace.



Les deux arbitres du tournoi à l'œuvre. Stephen Pothier et Robert Backs expliquent à Stéphanie Pothier en quoi consiste leur rôle d'arbitre.



L'Association des Sourds de Beauce inc.

12480, 1re Avenue Est
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1
Tél.: (418) 227-8950
ATS / Télécopieur : (418) 227-8950

BUREAU EST OUVERT À L'ANNÉE

Le mardi et le vendredi de 9 h 00 à 16 h 00

Courriel : assbce@globetrotter.net

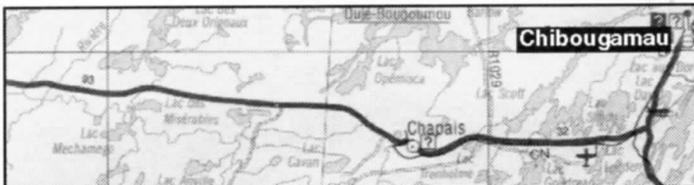
PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal
DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE



Baie Réal-Michaud

Le 27 septembre 1999, la *Commission de toponymie* a officiellement approuvé le nom de baie Réal-Michaud, pour une partie du plan d'eau du Réservoir Gouin, situé à la latitude de 48° 30' 43" et la longitude de 74° 47' 48".

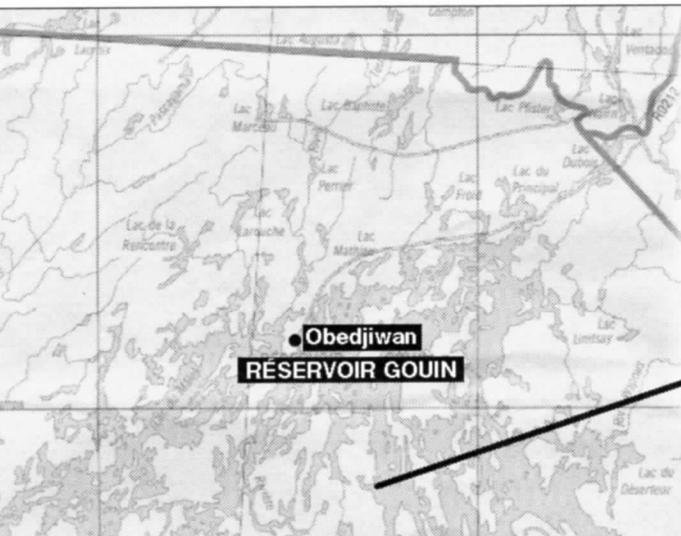
Selon les règlements, pour nommer un lac, une rivière, une baie, une montagne, une rue, un pont, etc. il faut que la personne soit décédée depuis plus d'un an, sauf lorsque le nom est celui d'un animal ou d'un objet (ex. : baie de l'Aigle, baie Perdue ou lac du Sapin).

C'est suite à une année de démarches et de contacts avec le ministère que mon idée a finalement porté fruit. Les raisons pour baptiser cette baie du nom de Réal-Michaud était très logiques. Comme on le sait, Réal Michaud a effectué de nombreux voyages au Réservoir Gouin. Je ne voyais aucun meilleur endroit pour honorer Réal. D'où le nom de baie Réal-Michaud.

Un jour, on pourra raconter des histoires de pêche qui commenceront à peu près comme ceci : « Il était une fois, dans la baie Réal-Michaud... ». ■



Réal Michaud, en juillet 1995, avec un beau brochet dans la baie même qui portera son nom quelques années plus tard.



Carte topographique 32-B-10

Connaissez-vous
la revue

**VOIR
DIRE** ?

OUI - NON - UN PEU...

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

QUEL PRIX ?

Seulement 25 \$ pour un (1) an, soit six (6) numéros, publiés à tous les deux (2) mois.

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

ABONNEMENT

Veillez m'abonner à la revue « **VOIR DIRE** » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 25 \$ fait à l'ordre de : revue « **VOIR DIRE** ».

Je préfère que vous me facturiez :

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____ Prov.: _____

Code postal : _____

Envoyez le tout à :

Revue **VOIR DIRE**
65, rue de Castelnau Ouest, suite 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Téléphone : Voix : (514) 279-7609
ATS : (514) 279-4181
Télécopieur : (514) 279-5373

Le Regroupement des Organismes



des Sourds du Québec



"SEPTEMBRE, LE MOIS DES SOURDS AU QUÉBEC"

**LE 2 SEPTEMBRE 2000 DE 10H30 À MINUIT
CENTRE NOTRE-DAME-DE-FATIMA
2464, BOUL. PERROT,
NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT (QUÉBEC)**

PROGRAMME DU JOUR

- * Volleyball, fer à cheval, pédalos et football
- * Promenade en bateau et piscine
- * Marché aux puces

PROGRAMME DU SOIR

- * Conférence de Walter Gendron III
- * Dévoilement du drapeau officiel de la FMS en présence du président de l'Association des Sourds du Canada
- * Danse spéciale pour Sourds
- * Tirage de deux ordinateurs tous équipés avec imprimante (HP) sur présentation de votre billet de tirage



533 Mhz - 64 Mo SDRAM - 10.2 Go disque dur - Carte vidéo - 8 Mo AGP
- Moniteur 15" .28 mm dot - Fax-Modem 56K - CD-ROM LG 48X
- Carte de son 16 bits + haut-parleurs - Inclus Windows 98 et Internet Explorer

Aliments: Le Centre sera responsable de la vente de toute nourriture au dîner et souper jusqu'à la fin 20h30 et vendra les breuvages le jour jusqu'à 18h00.

Le ROSQ vendra bière, liqueur, jus, café et vin en soirée

ADMISSION GÉNÉRALE: 10,00\$ (ADULTE), 6,00\$ (14 ANS ET MOINS) ET 12,00\$ À LA PORTE POUR LE JOUR ET LE SOIR

****Possibilité d'hébergement sur place vendredi soir 20,00\$ **réservation obligatoire****